

L'INFOLETTRE DU STTRC

13 SEPTEMBRE 2021

(514) 842-4020 OU (888) 842-4020 SCRC@SCRC.QC.CA

LE COMITÉ DE NÉGOCIATION POURSUIT SON TRAVAIL

L'automne et le début des prochaines négociations arrivent sous peu. Le comité de négociation poursuit son travail, pour affiner la proposition qui sera soumise aux membres et votée en assemblée générale extraordinaire. Ce document constitue nos demandes à Radio-Canada pour négocier et construire notre prochain contrat de travail. On doit signaler un départ et une arrivée au sein du comité. Notre président, Pierre Tousignant a choisi de se retirer pour se consacrer essentiellement aux activités de représentation, d'information et de mobilisation. Le comité ne perd pas au change, Damian Pilié, responsable des relations de travail, prend sa place. Damian connaît la convention de bout en bout. La prochaine assemblée générale, qui se tiendra le 2 octobre, sera l'occasion de discuter de nos demandes syndicales en vue de la négociation. Participez en grand nombre!

Station de Québec: une ou deux leçons

L'ex-directrice de la station de Québec, Véronique Lessard a-t-elle démissionné ou a-t-elle été poussée à la porte? On ne le saura sans doute jamais, et ça n'a pas vraiment d'importance. Son départ ne règle pas la crise qui secoue la station de la Vieille Capitale, mais marque tout de même une étape. La présentation le 1er septembre des constats et recommandations d'un psychologue industriel et l'engagement du vice-président des Services français, Michel Bissonnette, d'y donner suite constituent aussi une étape significative. Résumons un peu: il règne à la station de Québec un climat de travail toxique, un climat instauré avant l'arrivée à la direction de madame Lessard. L'intervention du syndicat a obligé la SRC à reconnaître que ce système de gestion ne respectait pas les normes et politiques radio-canadiennes. Le rapport de l'expert est limpide à cet égard. Québec nous enseigne que d'obliger la direction à respecter ses propres politiques est déjà un bon début pour assainir le climat de travail. Autre leçon: le syndicat est un outil efficace pour obliger l'employeur à mettre fin aux comportements inacceptables de certains membres de son personnel cadre. Nous espérons que nos interventions à Québec encouragent d'autres sections à dénoncer les gestionnaires toxiques, ils ne sont pas qu'à Québec. Il nous fera vraiment plaisir de continuer à soutenir un ménage nécessaire chez le personnel cadre afin de faire de Radio-Canada une meilleure entreprise.

Parlons vaccins

Vous êtes nombreux à nous avoir interpellé pour connaître la position syndicale sur le vaccin contre la COVID-19. Vous avez sûrement remarqué qu'on ne vous a pas dit si on était pour ou contre, ce n'est pas un hasard. Après en avoir discuté plus d'une fois, nous en sommes venus à la conclusion que le syndicat n'est pas un expert médical et n'a pas à se prononcer sur une décision de la santé publique et encore moins sur la décision bien personnelle de chacun de ses membres de se faire vacciner ou non. Donc, sur le fond de la question, on ne se prononcera pas. Sur la forme par contre, nous sommes intéressés et vigilants. Ça fait déjà plusieurs semaines que nous faisons des représentations auprès de l'employeur pour savoir comment la question de la vaccination sera traitée, qui peut ou ne peut pas demander le statut vaccinal d'un individu et comment seront gérés les dizaines de cas d'exception qui risquent de se présenter dans les prochaines semaines. Soyez assurés que le STTRC défendra chacun de ses membres avec la même ardeur, peu importe son statut vaccinal. Comme toujours, les outils à notre disposition sont les lois, la convention collective, les griefs et les pourparlers avec l'employeur. Nous suivons avec attention les développements sur la question et avons déjà demandé leur avis à nos conseillers juridiques.